



Accusée d'escroquerie par ikea !!!

Par **cjult**, le **25/08/2009** à **17:19**

Bonjour,

Je suis accusée d'escroquerie par le magasin Ikéa car lorsque je suis allée récupérer la marchandise, un employé du magasin m'a donné le chariot d'un autre client (parties d'un meuble). La police est venue les perquisitionner chez moi mais ils disent qu'il manque encore un colis alors que je ne l'ai pas. La police m'a pris mes empreintes et test ADN. Ont-ils le droit de prendre mes empreintes et mon ADN pour cela? Puis-je me retourner contre le magasin Ikéa?

Merci d'avance.

Par **frog**, le **25/08/2009** à **17:59**

[citation]Ont-ils le droit de prendre mes empreintes et mon ADN pour cela? [/citation]

Oui.

[citation]Puis-je me retourner contre le magasin Ikéa?[/citation]

Non. Mais un courrier bien senti à la direction quant à l'impossibilité de s'expliquer avec eux et leur recours aux forces de l'ordre ne serait pas de trop.